

Pourquoi les visiteurs de prison sont nécessaires

La section de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP) du Valenciennois, aujourd'hui composée de seulement douze membres pour la maison d'arrêt et l'établissement pour mineurs de Quiévrehain, recrute. Daniel Morizot et Pierre-Marie Miroux expliquent à quoi sert de donner son temps, une demi-journée par semaine, aux détenus.

PAR PLANA RADENOVIC
valenciennes@lavoxidunord.fr

VALENCIENNES. La maison d'arrêt de Valenciennes, c'est environ quatre cents détenus, soit en attente de jugement, soit des condamnés à de courtes peines, qui réintégreront la société, libre, à courte échéance. À l'établissement pour mineurs (EPM) de Quiévrehain, la durée de détention moyenne est de quelques mois. Les visiteurs de prison, qui sont onze pour la maison d'arrêt et une pour l'EPM, sont des bénévoles.

«

Le but est qu'ils soient considérés autrement que comme des déchets. »

Leur mission est, un après-midi par semaine, « d'écouter », indique Pierre-Marie Miroux, retraité, ancien professeur de français, visiteur de prison depuis sept ans. « Notre première utilité est d'apporter un peu de considération à la personne, de lui montrer que quelqu'un se dérange pour elle, gratuitement. Le but est qu'ils soient considérés autrement que comme des déchets. Une personne

ne peut pas être réduite à ses actes, elle n'est pas à tout jamais dans la poubelle de la société. De toute façon, elle va revenir, et il faudra bien la réintégrer. »

Les visiteurs, qui disent comme beaucoup de bénévoles autant s'enrichir eux-mêmes de cette expérience humaine que ce qu'ils donnent aux détenus, rencontrent des hommes ou des femmes en général isolés. Les bénévoles présentent leur « service » au quartier nouveaux arrivants, aux personnes qui viennent d'être incarcérées. Puis c'est au prisonnier de formuler la demande. Actuellement, il y a une attente d'environ trois mois pour recevoir la visite d'un bénévole à l'écoute.

ÊTRE À L'ÉCOUTE

Les entretiens se passent au parloir avocats. Très simplement.

« On parle de tout et de rien, commente Pierre-Marie Miroux. Un peu comme quand on va voir une connaissance, un ami. Je commence toujours par demander Comment allez-vous ? Il y en a un qui est en détention provisoire depuis trois ans ; avec lui je joue aux cartes. On a fait un peu le tour, alors maintenant on rigole. » La semaine dernière, Daniel Morizot, visiteur de prison depuis plus de quatre ans, ancien gynécologue, a parlé de Johnny Hallyday



Pierre-Marie Miroux (à gauche) et Daniel Morizot sont visiteurs de prison, à la maison d'arrêt de Valenciennes, et aussi à l'extérieur. PHOTO PIERRE ROUANET

avec un jeune détenu. « Il avait écrit Johnny au feutre, partout sur son T-shirt, il disait qu'il l'avait aidé à grandir. » Pendant les vacances, les visiteurs envoient des cartes postales à leurs « visites ». « Ils aiment bien en général, ils les collent sur les murs de leurs cellules. Une belle vue de la mer, de la montagne, avec des mots neutres. J'espère que vous allez bien, ici il fait beau, etc. Ça leur montre que quelqu'un pense à eux. » ■

La contrainte pénale, une expérimentation pour les visiteurs valenciennois

La contrainte pénale, votée sous le ministère de Christiane Taubira, est une peine alternative à l'enfermement. Actuellement, dix-sept visiteurs de prison au niveau national, dont quatre dans le Valenciennois, participent à une expérimentation, commencée en décembre 2016. Il s'agit de suivre les personnes condamnées, mais pas enfermées. Pourquoi cela se fait-il à Valenciennes spécifiquement ? Parce que si cette peine est relativement peu prononcée par les magistrats en France, elle l'est au tribunal de grande instance valenciennois.

2211.

Daniel Morizot habite Onnaing. « comme la personne que j'accompagne. J'ai pu avoir par la municipalité un endroit neutre, un petit local pour le rencontrer. Normalement on n'a pas le droit d'aller chez eux. »

« PLUS DE BOULOT SOCIAL »

Pierre-Marie Miroux, lui, retrouve « son » condamné « dans un café ». « Mais je fais attention à ne pas boire d'alcool, même pas une bière, pour ne pas le tenter. L'été, je prends une limonade. En ce moment, c'est un café. » En « milieu ouvert », c'est-à-dire dehors, le visiteur bénévole fait « plus de boulot social » qu'à l'inté-

rieur de la prison : il peut aider le condamné à remplir des papiers, pour un logement par exemple. Les personnes sous contrainte pénale sont par ailleurs suivies par un conseiller d'insertion et de probation, dépendant du ministère de la Justice, ainsi que par un juge de l'application des peines. Elles sont par ailleurs soumises à un certain nombre d'obligations, décidées par le tribunal. À l'issue de l'expérimentation, un bilan sera effectué par le ministère de la Justice, et le suivi des condamnés à des contraintes pénales par des visiteurs de prison pourrait bien être élargi. ■

Comment devenir visiteur de prison

Un visiteur de prison passe une demi-journée par semaine avec un ou plusieurs détenus.

Les visiteurs de prison ont en moyenne 60 ans mais on peut postuler à partir de 21 ans et jusqu'à 75 ans.

Avoir du temps

Être âgé mais pas trop



Adhérer à l'ANVP

Avoir un casier judiciaire vierge

Ecouter

Adhérer à l'Association nationale des visiteurs de prison n'est pas obligatoire, mais c'est mieux. L'ANVP dispense des formations, notamment pour vous familiariser avec le monde de la justice.

Cela va sans dire, mais ça va mieux en le disant.

Être visiteur ne rapporte pas d'argent, donc mieux vaut être motivé. Il faut aimer écouter les personnes, être ouvert d'esprit et empathique, sans toutefois se laisser manipuler.

Contact
0327 299824
rbonte@sfr.fr

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)